



Syndicat CGT des personnels
du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

10 ans en C.D.D. au CASVP



LIQUIDÉ au 31/12/2009



Rien n'arrête le Maire de Paris et la Direction du CASVP
NE LAISSONS PAS FAIRE REAGISSONS !

Sady L., 55 ans a été embauché comme adjoint d'accueil et d'insertion en décembre 1999, en CDD à l'échelle 3 / échelon 1. Après 10 ans de « carrière » au CASVP, il était toujours rémunéré à l'échelle 3 / échelon 1.

➡ **Salaire brut mensuel 1345 €** (après 10 ans d'ancienneté).

S.L. a été VIRÉ, le 31/12/2009

Profitant de la fermeture programmée en juillet 2011 d'un établissement pour travaux, la Direction du CASVP licencie notre collègue sur des directives de l'Hôtel de Ville (il faut réduire les coûts à tout prix et le personnel nous l'avons compris sert de variable d'ajustement).

Mme Olga TROSTIANSKY Adjointe au Maire de Paris chargée de la solidarité, de la famille, de la lutte contre l'exclusion et du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris saisie par la CGT le 29/01/2010 ferme sa porte et **CAUTIONNE**.

➡ **Le Maire de Paris se conduit ici comme le plus cynique des employeurs.**

Mais qu'a donc fait Sady pour être lourdé de la sorte, quelle faute professionnelle a t-il commise ?

Rien, zéro, son rapport de notation 2009 en date du 16/11/2009 est rédigé textuellement comme suit « *Ponctuel, assidu, agent sérieux. Fait partager son savoir faire aux agents nouvellement affectés* ».

➡ **Arrêtons les !**

➡ **Ne les laissons pas saccager nos vies !**

SOLIDARITÉ avec Sady L.

Signez la pétition pour sa réintégration !

La CGT met évidemment tout en œuvre pour saisir la justice sur cette situation insupportable, mais le soutien des agents nous est nécessaire et indispensable.

